

Elements de méthode pour le débat national sur la transition énergétique

Extrait de la lettre ouverte aux candidats à la présidence de la République (mars 2012)

Les citoyens doivent voir que quelque chose a changé dans la manière de faire de la politique, que leur expérience, leur intelligence et leur créativité sont réellement souhaitées. Il ne suffit pas de brandir le drapeau de la démocratie participative. Ne faisons pas comme si d'un débat complètement libre, inorganisé, pouvait magiquement sortir la vérité. L'intelligence collective n'est pas l'addition indistincte d'intelligences individuelles, c'est l'art de les combiner de façon productive. Cela requiert des méthodes. Il en existe déjà. Elles seront autant de sources possibles d'inspiration : les jurys de citoyens, les conférences de consensus, les méthodes d'élaboration participative des budgets, les consultations conduites par la Commission européenne, les forums multi acteurs organisés par les institutions internationales, les assemblées de citoyens et

bien d'autres encore. On peut en tirer *six principes fondant un apprentissage collectif* par la société d'une nouvelle manière de se gérer. En développant des méthodes nouvelles, en rupture avec le jeu politique classique, vous développerez au sein de la société française de nouveaux apprentissages, vous la doterez du capital immatériel, de cet art du « faire ensemble » qui lui manque aujourd'hui pour aborder sereinement les défis du *xxi^e* siècle.

1. Premier principe : adopter une démarche « de bas en haut », de préférence à une démarche « de haut en bas ». C'est, d'abord, un acte de foi dans la démocratie qui part de l'a priori de confiance dans l'intelligence de chacun d'entre nous : si l'on veut que les citoyens s'approprient une démarche politique nouvelle, ils doivent pouvoir faire le lien avec leur propre situation. C'est ensuite le meilleur moyen d'aborder la complexité, à partir de réalités concrètes. C'est, enfin, le moyen de relativiser le poids des experts : dans les démarches « de haut en bas », la distinction s'établit d'emblée entre « ceux qui savent » et « ceux qui ne savent pas » et le débat est monopolisé par les experts et les responsables politiques.

2. Second principe : créer, dès le début d'un processus de réflexion collective, une très solide base de connaissances

et d'expériences. Sans une telle base commune, une démarche de bas en haut est démagogique. Il n'y a pas de démocratie vraie sans citoyens informés. En l'absence d'une telle information, quand toutes les opinions se valent sous prétexte qu'elles sont émises par des électeurs, même lorsque ces opinions sont fondées sur l'ignorance et les préjugés, la démocratie est en danger. Le débat politique traditionnel, quand il est bien mené, a cette vertu d'éclairer les citoyens, de faire émerger les faits et les questions essentielles, de formuler sur les uns et les autres une opinion informée. Et c'est aussi, en principe, la noblesse du rôle des médias que d'offrir à tous les citoyens les moyens informés de se faire une opinion sur les faits de société. Les citoyens ont le sentiment que les partis politiques ne retiennent de la réalité que les faits et arguments qui vont dans leur sens : la réalité elle-même n'est plus l'objet de la réflexion mais un réservoir d'arguments à opposer à l'adversaire dans des débats, notamment télévisés, qui relèvent plus du match de boxe que de l'éclairage de la réalité par la controverse. Quant aux journalistes, leur insuffisante formation à l'égard des questions complexes qu'ils traitent et, plus encore, l'absence de temps d'investigation et de réflexion, dans la

crainte permanente d'être doublés par les concurrents, leur ont fait perdre beaucoup de leur crédibilité. Parler de base de données communes ne postule pas qu'il existe une « vérité objective ». Au contraire, comme le montrent les panels de citoyens lorsqu'ils sont bien conduits, une telle base de données réunit l'avis d'experts ayant des points de vue opposés sur la question. C'est essentiel quand on traite de questions scientifiques et techniques, qu'il s'agisse des organismes génétiquement modifiés, de l'éthique médicale, des nanotechnologies ou encore de l'énergie nucléaire. Trop souvent, des experts autoproclamés ou promus par des lobbies industriels prétendent énoncer une vérité scientifique à laquelle ne s'opposeraient que des arguments irrationnels. Montrer qu'il existe de véritables controverses, que des personnes disposant d'égales compétences sur le sujet peuvent arriver à des conclusions inverses, mais toutes argumentées, est le moyen de redonner à chaque citoyen la liberté de se forger une opinion informée. Internet, d'ailleurs, change et changera plus encore dans l'avenir la culture politique. L'encyclopédie interactive Wikipédia a suscité au départ ironie, méfiance et condescendance de la part de bien des spécialistes ; elle se révèle un outil fascinant de

construction de la connaissance en commun. Ce type de méthode permet de compléter l'exposé des faits, des expériences et des propositions par des avis et des points de vue contrastés. La construction de bases de données communes, sur internet, dotées d'un moteur de recherche adapté aux besoins, constitue la nouvelle génération de l'éducation populaire, au sens le plus noble du terme.

Dans les panels de citoyens, les experts sont invités non à formuler leur point de vue mais à répondre aux questions que se posent les citoyens eux-mêmes. C'est par une démarche interactive que se construit une opinion informée. Aucune question ne peut être balayée d'un revers de main sous prétexte qu'elle démontre l'incompétence de celui qui la pose ; s'il se pose cette question, elle a sa raison d'être ; aux experts d'expliquer clairement pourquoi, selon eux, elle n'est pas pertinente. C'est ainsi, chemin faisant, que se reconstruira la relation de confiance entre citoyens et experts sans laquelle la démocratie est en danger.

3. Troisième principe : permettre l'expression de la diversité des points de vue. Comment caractériser cette diversité ? Utiliser un seul critère serait réducteur, mieux vaut en utiliser trois : géoculturel, socioprofessionnel et

thématique. Ce qui conduit à organiser trois types d'espaces de réflexion : des groupes locaux, des groupes socioprofessionnels et des groupes d'affinité thématique. Cela n'épuise pas le sujet. Dans une démarche collective, tout groupe qui se forme par affinité, par exemple religieuse, philosophique ou politique mérite tout autant attention. Mais, s'agissant d'une démarche politique organisée, la constitution de groupes selon ces trois critères garantit de faire justice à la diversité de la société.

4. Quatrième principe : recueillir et analyser en commun des expériences significatives. Les sociétés et les écosystèmes ne sont pas des laboratoires où l'on peut contrôler séparément chacun des facteurs. Une approche « clinique », où l'on cherche à tirer des réalités observées des leçons et, si possible, des principes généraux pour l'action s'impose donc. La société s'adapte en permanence, évolue sans cesse. Qu'il s'agisse de la lutte contre le chômage, de la cohabitation de groupes de cultures différentes, de la lutte contre le trafic de drogue ou de tout autre sujet, nous disposons d'un vaste vivier de réponses, de réussites et d'échecs. Chaque réponse est enracinée dans la culture d'une société et ne peut être analysée indépendamment de cette culture. Par exemple, les

modalités d'intégration des communautés émigrées adoptées en Grande Bretagne et en France sont le prolongement des différences observées dans les stratégies de colonisation. De même, les solutions inventées par les pays d'Europe du Nord pour gérer le chômage sont inséparables des modalités traditionnelles de négociation entre les forces sociales. Mais toutes ces expériences sont des solutions empiriques élaborées par les sociétés au cours de leur histoire et il serait dommage de ne pas en tirer profit. Plus les contextes dans lesquels ces expériences s'enracinent sont variés, plus les leçons sont significatives. À ma modeste échelle, quand j'étais au début des années 1980 sous-directeur à la direction de l'urbanisme chargé de proposer une réforme de la fiscalité foncière, je m'étais, avec mon équipe, inspiré du système mis en place à Taïwan pour distinguer la fiscalité des sols - dont la valeur résulte des investissements de la collectivité - et la fiscalité des constructions - dont la valeur dépend des investissements faits par les personnes morales ou physiques sur le terrain lui-même. Cet exemple nous venait de l'autre bout du monde, d'un contexte culturel aussi différent que possible du nôtre. Justement ! cela montrait que le problème de justice fiscale qui se

posait (et se pose toujours) en France se posait dans tous les pays ! Ainsi, plus l'horizon est ouvert, plus l'analyse comparative bouscule nos certitudes et plus le débat politique sera riche. Les sociétés qui ont confiance en elles et qui ont la volonté de s'adapter, n'hésitent pas à aller s'inspirer des réalisations d'autres sociétés situées à leurs antipodes géographiques ou culturels. C'est bien connu dans le cas du Japon, à l'ère Meiji (1868-1912) ; l'empereur n'a pas hésité à envoyer des observateurs dans le monde entier et à s'inspirer ici de l'exemple anglais, là de l'exemple allemand, là encore de l'exemple français, là enfin de l'exemple américain pour ne citer que les sociétés qui avaient devancé le Japon dans la révolution industrielle. Cela n'était possible que parce que le Japon avait suffisamment confiance en lui-même pour ne pas douter de son aptitude à « nipponiser » des solutions inventées ailleurs. J'observe la même démarche dans la Chine contemporaine. Ne doutant plus de sa capacité à « siniser » des innovations venues d'ailleurs, c'est aujourd'hui une société extraordinairement ouverte à l'adoption d'innovations venues des quatre coins du monde. Cette curiosité est une force. Les sociétés qui se considèrent à un moment de leur histoire comme historiquement

dominantes, l'Europe avant-hier et les États-Unis hier, ne prêtent plus attention à l'innovation des autres, au motif qu'il s'agit de sociétés moins évoluées qu'elles. C'est leur faiblesse. Qui prend conscience aujourd'hui des leçons que l'on pourrait tirer d'approches africaines ?

Le recueil rigoureux d'expériences significatives et aussi diverses que possible est le préalable à une démarche collective d'analyse. Si l'on observe des régularités dans la réussite ou dans l'échec pour des expériences menées dans des contextes très différents des uns des autres, on a de bonnes chances de mettre en évidence un principe général qui pourra servir de guide pour nos propres décisions. Cet exercice d'analyse peut être fait individuellement ou collectivement. L'important est qu'il soit fait de façon transparente, que les résultats n'en soient pas assésés comme une vérité révélée mais qu'il existe une traçabilité entre les expériences de départ et les conclusions auxquelles on est parvenu.

5. Cinquième principe : élaborer de façon pluraliste des « cahiers de propositions ». Il y a toujours un saut de l'analyse à la proposition. Oser formuler des propositions, c'est la noblesse du travail politique. Encore faut-il que cette démarche ne soit pas solitaire, que tous les citoyens

et groupes de citoyens qui le souhaitent soient invités à formuler leurs propres propositions, acceptent de passer du rôle de censeur au rôle de responsable. Ces propositions seront souvent partielles, polarisées sur une question particulière. J'ai déjà pris l'exemple des « cahiers d'espérance » élaborés à l'occasion des États Généraux de l'économie sociale et solidaire ; aucun cahier n'a la prétention de couvrir l'ensemble de la question mais ils révèlent, mis bout à bout, un état de la réflexion collective. À partir de ces cahiers peut naître une nouvelle étape du débat collectif, précédée d'un travail de regroupement, d'appariement, de synthèse entre les propositions en présence pour faire apparaître des « familles de propositions » que l'on confrontera aux résultats de l'analyse transversale menée dans l'étape précédente. Cette synthèse transparente ne doit pas se substituer à la décision politique proprement dite. En revanche, les responsables politiques doivent être tenus de se prononcer sur cette synthèse, d'explicitier les raisons pour lesquelles ils souhaitent s'écarter de ses conclusions.

6. Sixième et dernier principe : analyser la dynamique de transformation du système, identifier les obstacles majeurs à surmonter et les leviers d'un changement. Toute

stratégie, a fortiori toute stratégie collective de changement, repose sur une représentation mentale, implicite ou explicite, de la manière dont le système fonctionne et évolue. J'ai trouvé commode, au fil des années, de me représenter les sociétés et leur évolution sous forme de trois systèmes reliés entre eux :

- le premier sous-système est le système écologique lui-même : l'activité humaine s'inscrit dans les grands cycles de la biosphère. C'est vrai, de façon évidente, pour une exploitation ou un terroir agricole. C'est vrai aussi pour une ville qui s'inscrit dans son environnement naturel et peut l'entretenir ou le dégrader. C'est vrai, de façon de plus en plus évidente, pour l'humanité toute entière : l'épuisement des océans, le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, les tensions croissantes sur des ressources en eau de qualité, la destruction des sols fertiles sont autant de manifestations tangibles des risques que fait courir l'oubli des limites de la biosphère. C'est aussi l'inscription de l'activité humaine dans la biosphère qui peut inspirer l'évolution de logiques écologiques et sociales : ainsi le mouvement, en plein essor, de l'écologie industrielle

cherche à reproduire par la complémentarité des activités humaines les complémentarités que l'on observe dans les écosystèmes ;

- le second sous-système est constitué des logiques culturelles, sociales, économiques et politiques qui caractérisent la société et son évolution ; ce sont à ces logiques que s'intéressent les sciences dites « sociales », psychologie, sociologie, anthropologie, économie, science politique et administrative, droit, etc. Ces logiques sont d'autant plus complexes que la société est plus évoluée, différenciée, sophistiquée ;
- le troisième sous-système est le système scientifique et technique. Pourquoi un dirigeant politique s'y intéresserait-il ? N'a-t-il pas le sentiment que sciences et techniques, productions éminemment humaines, sont subordonnées aux choix politiques ? Mais les historiens, eux, ont dû prêter de plus en plus d'attention aux systèmes techniques car ils contribuent à l'évolution des sociétés elles-mêmes. Le moteur à explosion, la génétique, la télévision, les télécommunications, aujourd'hui internet ont eu leur propre logique d'émergence et de développement, même si chaque innovation particulière a supposé la

mobilisation de moyens plus ou moins importants et a donc fait l'objet de décisions économiques et politiques.

Au cours des années récentes, les manipulations génétiques ont fait l'objet de débats nombreux et passionnés. Ils offrent un excellent exemple d'articulation entre les trois sous-systèmes écologique, socio-économique et technique. La plupart des débats sont biaisés du fait que rares sont les personnes qui essaient d'embrasser les trois sous-systèmes à la fois. Tantôt on omet la complexité des interactions écologiques que va susciter l'introduction dans la nature d'une variété de plantes ou d'animaux génétiquement modifiés et ça finit par retomber sur le nez des apprentis sorciers, comme l'a montré récemment l'adaptation des parasites au maïs génétiquement modifié. Tantôt, sous prétexte de neutralité de la recherche scientifique et technique, on cherche à masquer les puissantes logiques économiques qui poussent au développement de nouvelles variétés génétiquement modifiées. Tantôt, enfin, on sous-estime la dynamique scientifique et technique liée à la découverte et à l'analyse des gènes. C'est pourquoi s'imposer cette grille de lecture est un bon préalable.

La stratégie politique suppose ensuite d'analyser avec soin les obstacles et les leviers d'un changement structurel. Notre société a tendance à surestimer ceux qui relèvent des décisions politiques elles-mêmes, réduisant ainsi l'évolution des sociétés à celle des rapports de force entre les groupes sociaux. Mais bien des changements structurels résultent de l'évolution de la perception même que la société se fait de la réalité.

Voilà la démarche politique nouvelle que je vous propose pour engager les quatre changements structurels que vous aurez la responsabilité d'initier au cours de votre quinquennat.

